

**ASSEMBLÉE DE QUARTIER
GRANDE ILE-FINKWILLER
REVUE DE PROJETS**

07/06/2023

- Plantation de 8 arbres
- Création de 6 massifs arbustifs
- Engazonnement de l'ensemble du square
- Pose d'une table de pique nique prévue en juin 2023



Strasbourg.eu
eurométropole

TRIBUNAL
CONTADES

ATELIER DE QUARTIER

Participez à
la journée citoyenne

Des activités
pour tous les âges

SAMEDI 17 juin - de 10h à 14h
Place Gisèle Halimi
(en face du Tribunal, quai Finkmatt)



participèr
.strasbourg.eu

DISPOSITIF DE PARTICIPATION
CITOYENNE DE LA VILLE DE STRASBOURG



Strasbourg.eu
eurométropole



BILAN DES ATELIERS ET ASSEMBLÉES DE QUARTIER

Répondez au questionnaire et donnez votre avis !

**Vous avez jusqu'au 15 octobre 2023 pour y répondre en allant sur la page des assemblées
ou en scannant le QR code :**





Contexte

Végétalisation et déminéralisation de l'école maternelle Pasteur. Les 5 axes du projet sont la pédagogie par et pour la nature, l'égalité filles-garçons, la végétalisation dont plantation d'arbres, la lutte contre les îlots de chaleur et la déconnexion des eaux pluviales.

Calendrier

Juin 2023: fin de la concertation
 2^e semestre 2023: Diagnostic archéologique
 Été 2024: Travaux
 Hiver 2024: Plantation des végétaux

Concertation

Co-construction du projet en 7 ateliers animés par le prestataire Eco-Conseil. Création d'un comité de cour composé de membres de l'équipe pédagogique, du périscolaire, des parents d'élèves et du responsable technique de site. La concertation a permis de développer le projet à partir des besoins des utilisateurs, conciliant activités créatives, physiques, pédagogiques et écoresponsables.

Chiffres-clefs

360 000€ TTC
 92% de la surface totale désimperméabilisée
 50% des surfaces déminéralisées
 11 arbres plantés



Plan de projet

Contexte

Végétalisation et déminéralisation du groupe scolaire Saint Thomas. Les 5 axes du projet sont la pédagogie par et pour la nature, l'égalité filles-garçons, la végétalisation dont plantation d'arbres, la lutte contre les îlots de chaleur et la déconnexion des eaux pluviales.

Calendrier

2^e semestre 2023: Diagnostic archéologique

Été 2024: Travaux

Hiver 2024: Plantation des végétaux

Concertation

Co-construction du projet en 7 ateliers animés par le prestataire Eco-Conseil. Création d'un comité de cour composé de membres de l'équipe pédagogique, du périscolaire, des parents d'élèves et du responsable technique de site. La concertation a permis de développer le projet à partir des besoins des utilisateurs, conciliant activités créatives, physiques, pédagogiques et écoresponsables.

Chiffres-clefs

240 000€ TTC

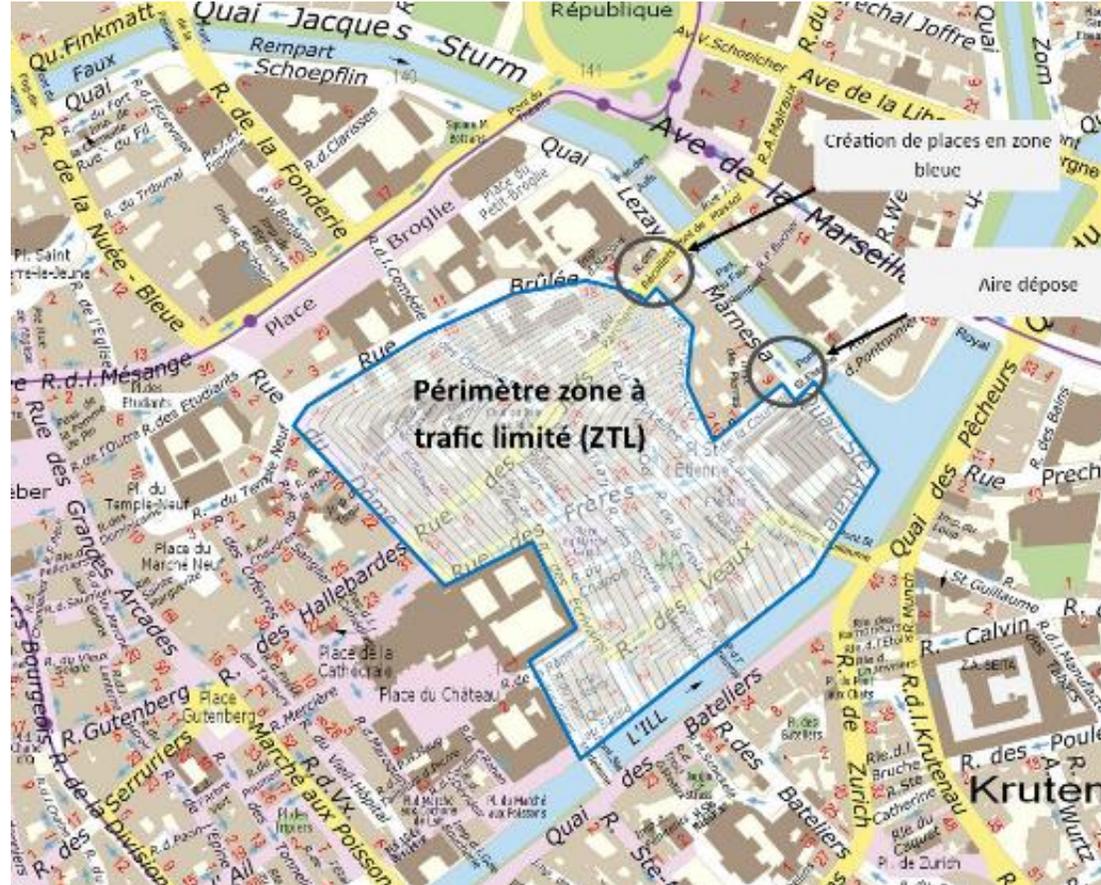
88% de la surface totale désimperméabilisée

50% des surfaces déminéralisées

7 arbres plantés

Rappel objectifs de l'expérimentation :

- ❑ expérimenter une démarche réduisant la circulation automobile
- ❑ Réduire la place occupée par les voitures dans les espaces publics est de permettre une meilleure répartition de l'espace public entre tous les utilisateurs
- ❑ Faciliter la vie quotidienne des habitant.e.s



Retour évaluation du dispositif
=> proposition de pérennisation du dispositif expérimenté en 2022

Besoins:

- Faire respecter les nouvelles règles par les usagers
- renforcer les contrôles ou pose d'un système automatisé
- Faciliter les démarches administratives
- Rendre la ZTL plus visible à l'entrée du secteur

Enquête en ligne
7 juillet
au 25 novembre 2022

Rencontre commerçants
03 octobre 2022

Échanges terrain
8 octobre 2022

Réunion publique
14 décembre 2022

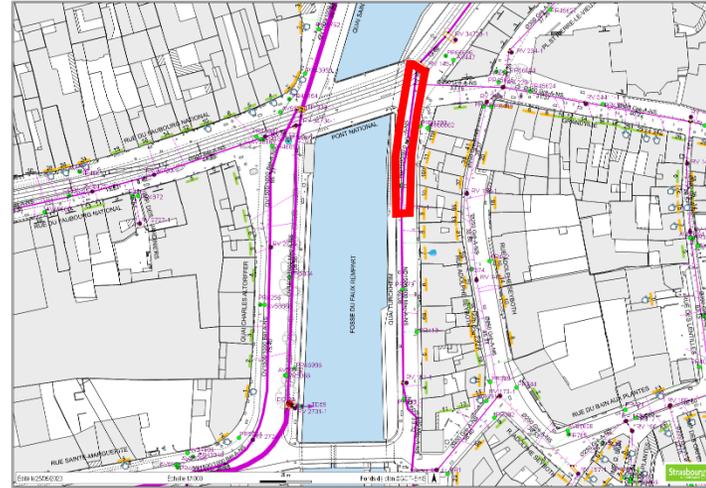
Finalisation évaluation
et validation politique
Printemps 2023

Pérennisation
de la démarche
Été 2023

Objectif : réhabiliter par l'intérieur une canalisation d'assainissement en forme de galerie, construite dans les années 1900, qui est en mauvais état.

- Réalisation d'une fosse de travail dans la chaussée
- Introduction d'éléments préfabriqués dans l'ancienne conduite, qui vont former un nouveau tuyau.

Communication : courrier aux riverains avec plan de circulation, porte-à-porte auprès des commerçants.



Calendrier :
30/01 au 22/03/2023

Budget : 400 000 €



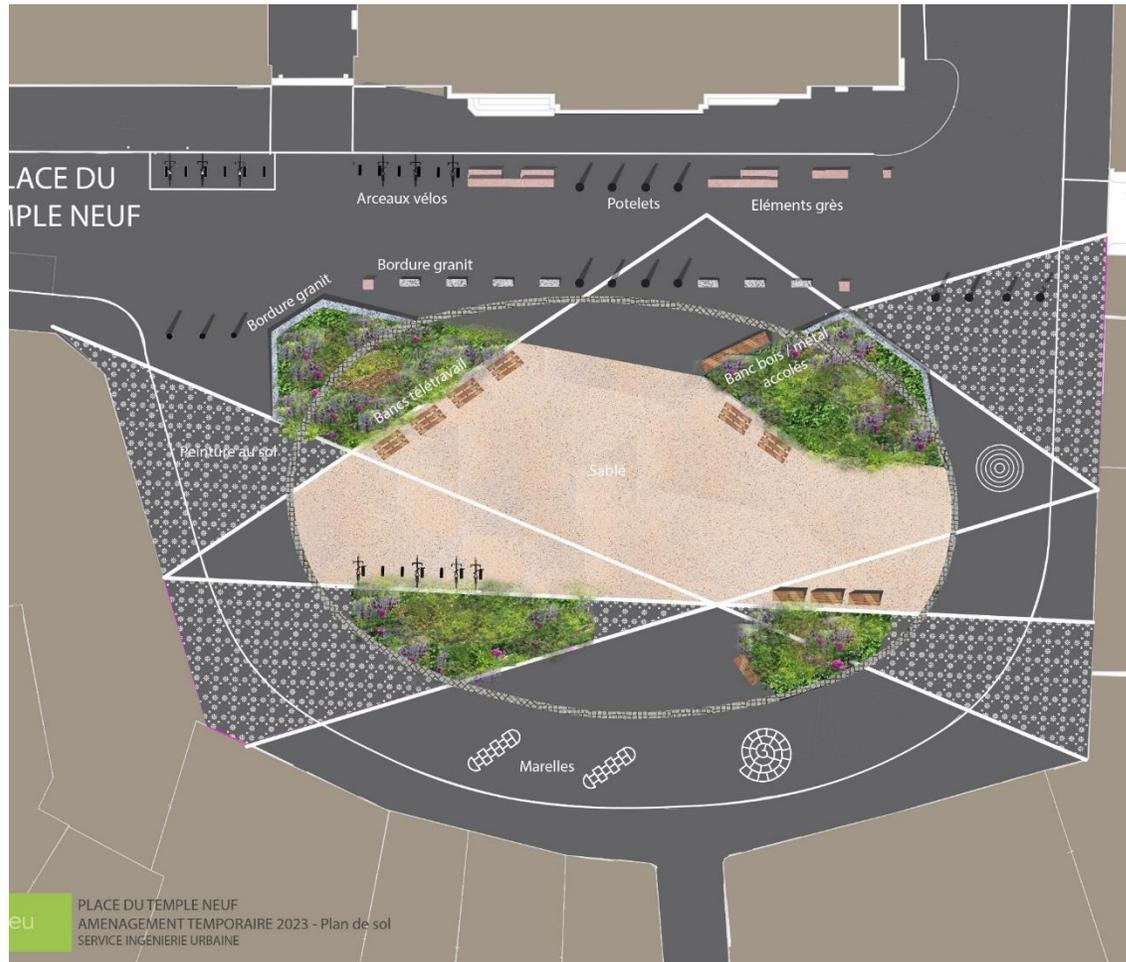
AVANT



PENDANT LES TRAVAUX



APRÈS



Plan de projet

Contexte

Il s'agit d'un projet de déminéralisation de la Place du Temple Neuf. L'objectif étant de végétaliser les pieds d'arbres existants, de revêtir le centre de la place par du stabilisé et d'installer du mobilier de confort.

Il est à noter que ces travaux font suite à la suppression du stationnement sur la place du Temple Neuf en janvier 2023. En outre, il s'agit d'un projet d'aménagement provisoire dans l'attente d'un projet de réaménagement définitif qui est à l'étude et dont les travaux adviendront en 2025.

Concertation

Fin mai 2023 : un atelier de travail et deux permanences sur site pour alimenter les études

Calendrier

- ✓ Mi-sept. à fin oct. 2023 : travaux d'aménagement provisoire
- ✓ Mi-juin / novembre 2023 : démarrage des études de maîtrise d'œuvre
- ✓ décembre 2023 : présentation aux riverain.es + commerçant.es de la proposition élaborée par le maître d'œuvre
- ✓ Janvier à juin 2024 : poursuite des études - diagnostic préventif archéologique* - instruction permis d'aménager
- ✓ Juillet 2024 – octobre 2024 : Consultation des entreprises travaux
- ✓ A partir de début 2025 : Démarrage des travaux

Chiffres-clefs

1 850 k€ délibérés en globalité dont 400 k€ délibérés en 2023, répartis comme suit :

- ✓ 450 k€ Ville dont 200 k€ en 2023
- ✓ 1 400 k€ EMS dont 200 k€ en 2023



Contexte

Il s'agit d'un projet de déminéralisation de la rue de la Division Leclerc. L'objet est de créer à intervalles réguliers des espaces plantés au niveau de l'actuelle bande de stationnement. Il s'agira de plantations basses et d'arbustes. Le stationnement vélo et les places de livraisons / PMR seront également repositionnées le long de cette bande aménagée.

Calendrier

Octobre 2023 à mi-février 2024 : réalisation des travaux

Chiffres-clefs

160 000 € TTC

Surfaces existantes :

Stationnement : 275 m²

Nombre d'arceaux vélos : 56 unités

Superficies projetées :

Espaces plantés : 155 m² répartis en 18 fosses

Stationnement (livraison/stationnement utile et PMR) : 120 m²

Nombre d'arceaux vélos : 56 unités

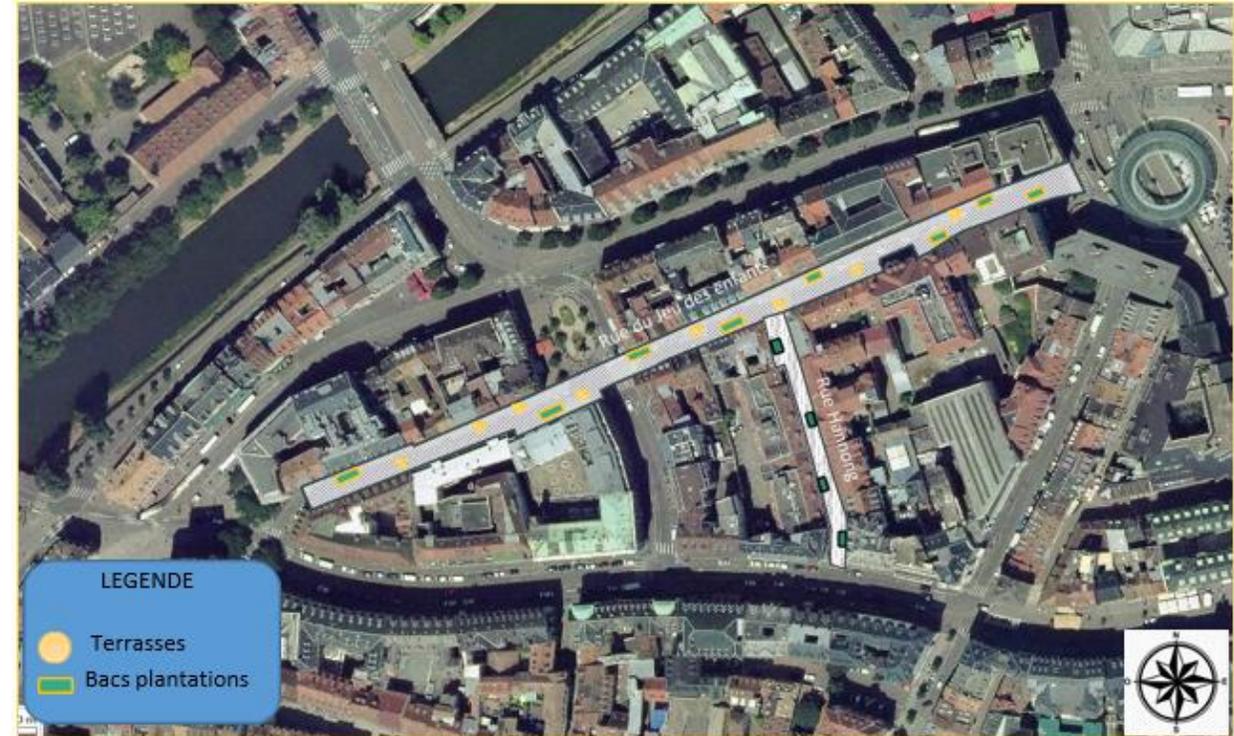


Poursuite de la dynamique de l'association de la rue du Jeu des Enfants et de la Ville

Consultation de novembre 2022 à janvier 2023 : 3 ateliers sur site sur diverses thématiques, un questionnaire avec 455 réponses

Éléments ressortis de la consultation qui seront mis à l'étude :

- Conserver les rues piétonnes
- Sécuriser tous les modes actifs
- Aménager une piste cyclable
- Récupérer les eaux pluviales pour arroser
- Végétaliser (bacs, en pleine terre)
- Améliorer l'éclairage public
- Installer du mobilier urbain adapté et de meilleure qualité
- Ouvrir le square côté rue du Jeu des Enfants
- Changer le sens de circulation de la rue Hannong
- Conserver la cabane à livres
- Mettre en valeur le patrimoine
- Ajouter des arceaux à vélos
- Aménager des espaces de jeux pour enfants (tables ludiques)



Vue en plan rues du Jeu des Enfants et Hannong

Objectifs

Reconfiguration de la rue :

- mise à niveau des trottoirs et de la chaussée
- rue inclusive

Estimation :

Le budget pour les rues du Jeu des Enfants et Hannong est de :

- 520 000€ TTC pour l'aménagement des voiries, les eaux pluviales, le mobilier (bornes, poteaux...)
- 180 000€ TTC pour les aménagements paysagers, l'éclairage public et le mobilier d'agrément (bancs, jeux...)

Planning prévisionnel :

- Jusqu'à mars 2023 : consultation synthèse et rédaction du cahier des charges
- Avril à septembre 2023 : recrutement d'un maître d'œuvre
- Automne 2023 : études préliminaires
- Fin 2023 : concertation du public sur les propositions d'aménagement
- 1^{er} semestre 2024 : finalisation des études, dépôt du permis d'aménager (4 mois) et lancement des travaux ES
- Été 2024 : travaux Électricité de Strasbourg (2 à 4 mois)
- Automne 2024 : démarrage des travaux de voirie

Concertation préalable

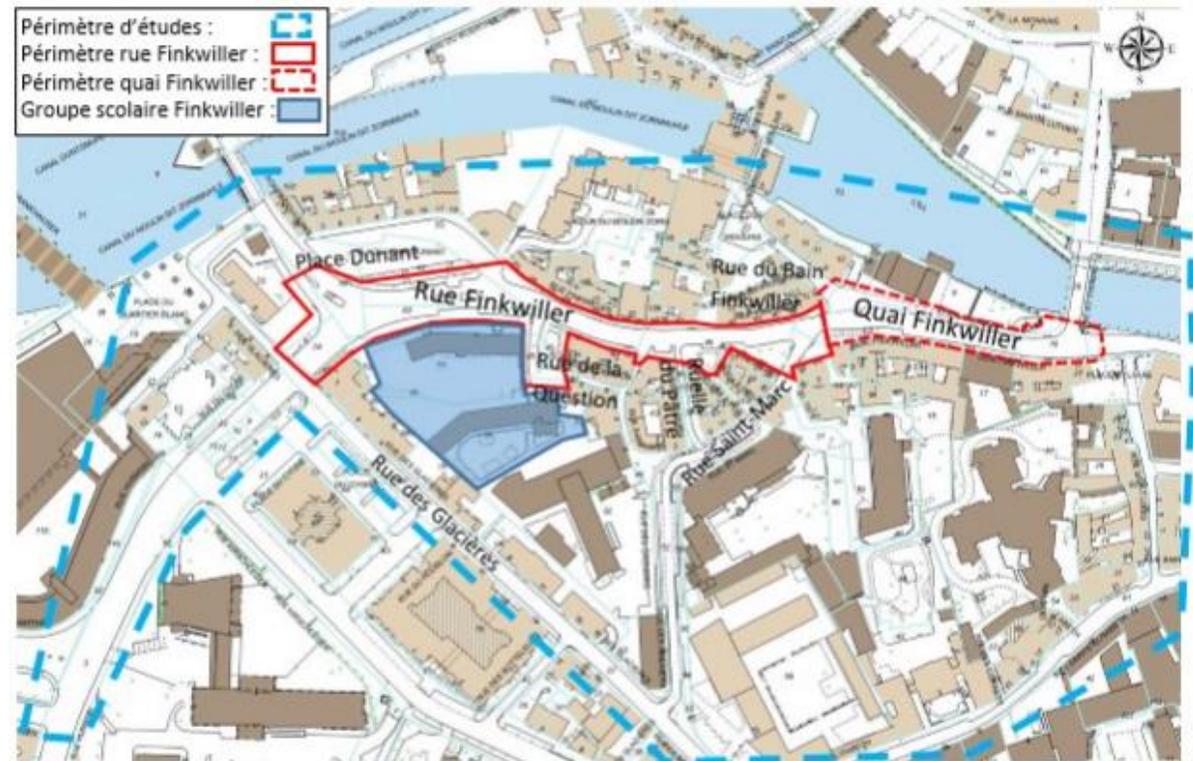
Une démarche de concertation menée de mai à novembre 2022 a permis d'échanger sur le diagnostic et les attentes du public (parents d'élèves, professeur.e.s, élèves de l'école Finkwiller, associations, restaurateur.rice.s, riverain.e.s et commerçant.e.s).

Les enjeux principaux de réaménagement de la rue Finkwiller et du quai Finkwiller sont:

- Apaiser la vitesse
- Sécuriser les modes actifs
- Sécuriser les abords du groupe scolaire
- Aménager des trottoirs confortables
- Réaménager les placettes au sud-est de la rue
- Favoriser les aménagements paysagers
- Rénover l'éclairage public

Le réaménagement du quai Finkwiller ne sera pas du même niveau de traitement que la rue Finkwiller. Il ne s'agit pas d'un réaménagement complet mais d'un traitement léger permettant de répondre aux enjeux suivants:

- Modérer les vitesses
- Faciliter et sécuriser la circulation des piétons notamment devant la caserne des pompiers



Plan des périmètres (source ElyxWeb)

Planning Prévisionnel :

- Études préliminaires : septembre 2023 - janvier 2024
- Concertation (réunion restitution # 2) et validation : février - mars 2024
- Études Avant-Projet et validation : avril – juillet 2024
- Diagnostic archéologique : juillet – août 2024
- Concertation (réunion finale) : août – septembre 2024
- Travaux : à partir de l'été 2025

Si le diagnostic révèle la nécessité de réaliser des fouilles archéologiques, le planning envisagé est :

- Travaux : à partir de l'hiver 2025

Budgets (travaux)

- Eurométropole de Strasbourg (rue et quai Finkwiller): 900 000 € TTC
- Ville de Strasbourg (rue et quai Finkwiller): 180 000 € TTC



Création d'une **extension d'environ 1000m²** sur 2 niveaux permettant la réalisation du programme suivant :

- Création d'un **restaurant scolaire** et de ses locaux annexes permettant d'accueillir 95% des effectifs de l'école.
- Améliorations fonctionnelles par la création de **2 salles de classe supplémentaires**, **1 salle d'évolution** et la réimplantation du **cabinet médical**
- Restructuration complète des sanitaires
- **Mise en accessibilité** de l'établissement
- **Amélioration thermique** de l'école élémentaire par le remplacement des châssis vitrés et la mise en œuvre d'une isolation par l'extérieur de la façade
- Création d'un **préau et réfection de la cour** de l'école élémentaire : intégration des objectifs de **déminéralisation** et réflexion sur le mobilier de la cour en lien avec l'équipe pédagogique (direction école et représentants des parents d'élèves).



Surface : 1000 m²

Coût d'opération : 7 000 000 € TTC

Dont 4 500 000 € HT Travaux

Planning prévisionnel :

Délibération : déc 2018

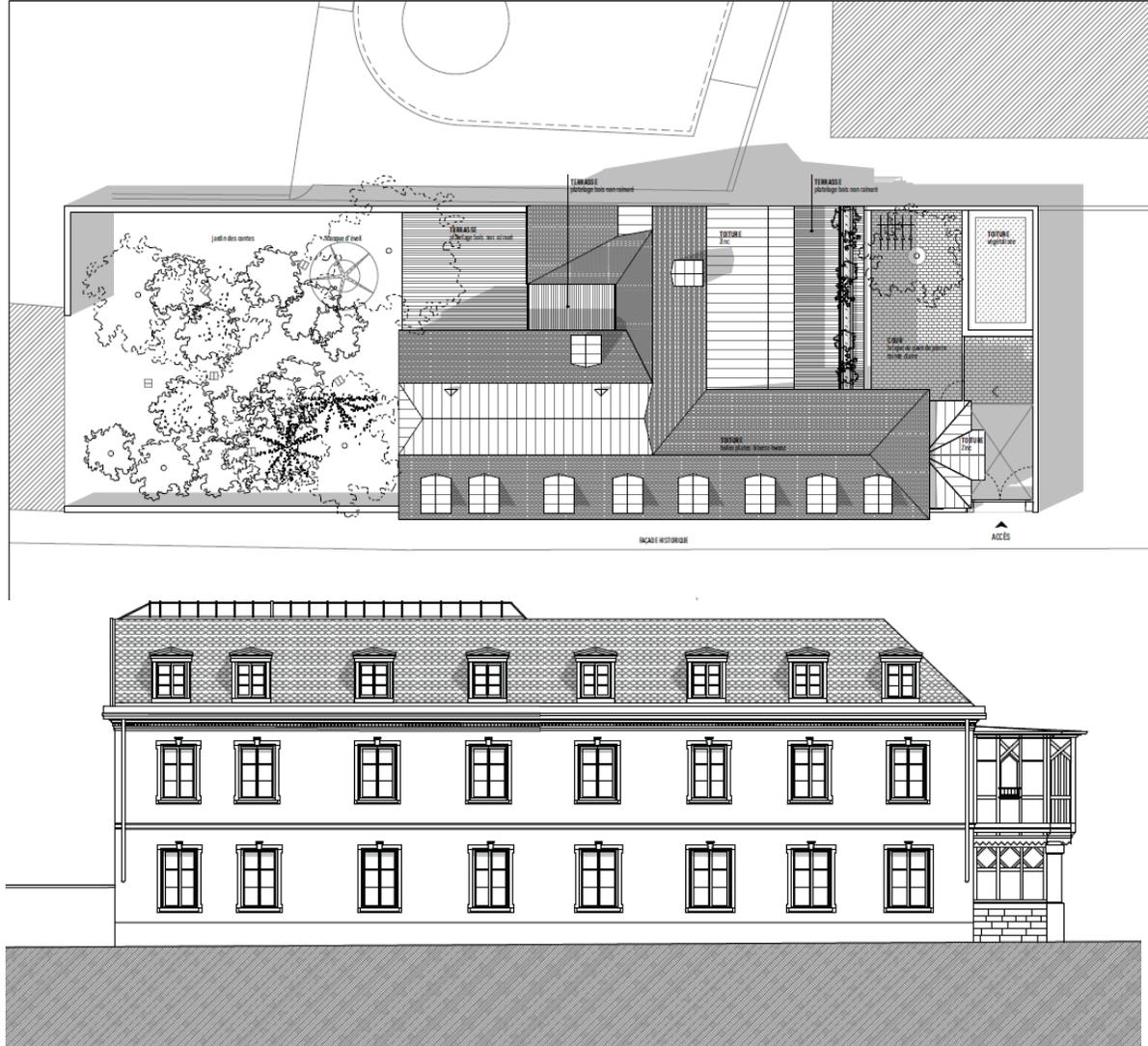
Concours MOE : janvier à juin 2018

Etudes MOE : sept 2018 à mars 2020

Travaux : juillet 2020 – mars 2023

Ouverture du restaurant : 02 mai 2023

Inauguration de l'extension : 25 mai 2023



- Le projet concerne la création d'une structure d'accueil collectif avec offre de restauration sur place d'une capacité d'accueil régulière de 30 enfants de 2 mois et demi à 4 ans, répartis dans 4 unités de vie.
- La surface utile totale projetée du nouvel équipement est de 450 m².
- Propose un équipement innovant à l'échelle de l'enfant et adapté aux orientations pédagogiques axées sur l'autonomie de l'enfant
- La qualité environnementale est un élément essentiel du programme pour cette nouvelle structure dont la pédagogie sera largement tournée vers le lien nature-enfant.
- Objectif BBC rénovation

Surface : 603,13m²

Coût d'opération : 3 400 000 € TTC

Dont 1 980 000 € HT Travaux

Subventions : CAF 132 000,00 € / CTEC : 12 000€ / DSIL
2023 déposée

Planning prévisionnel :

Études : 2^{ème} trimestre 2021 – 1^{er} trimestre 2023

Consultation marchés de travaux : 3^{ème} trimestre 2023

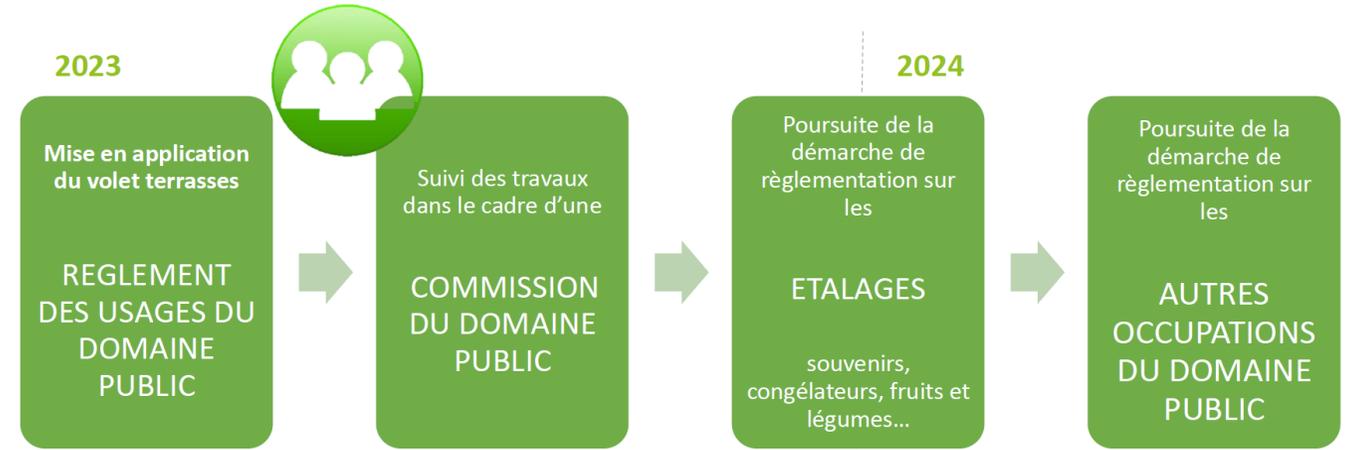
Travaux : 4^{ème} trimestre 2023 – 4^{ème} trimestre 2025

Travail en groupe de travail collaboratif & consultatif => principes d'évolution de la réglementation retenus

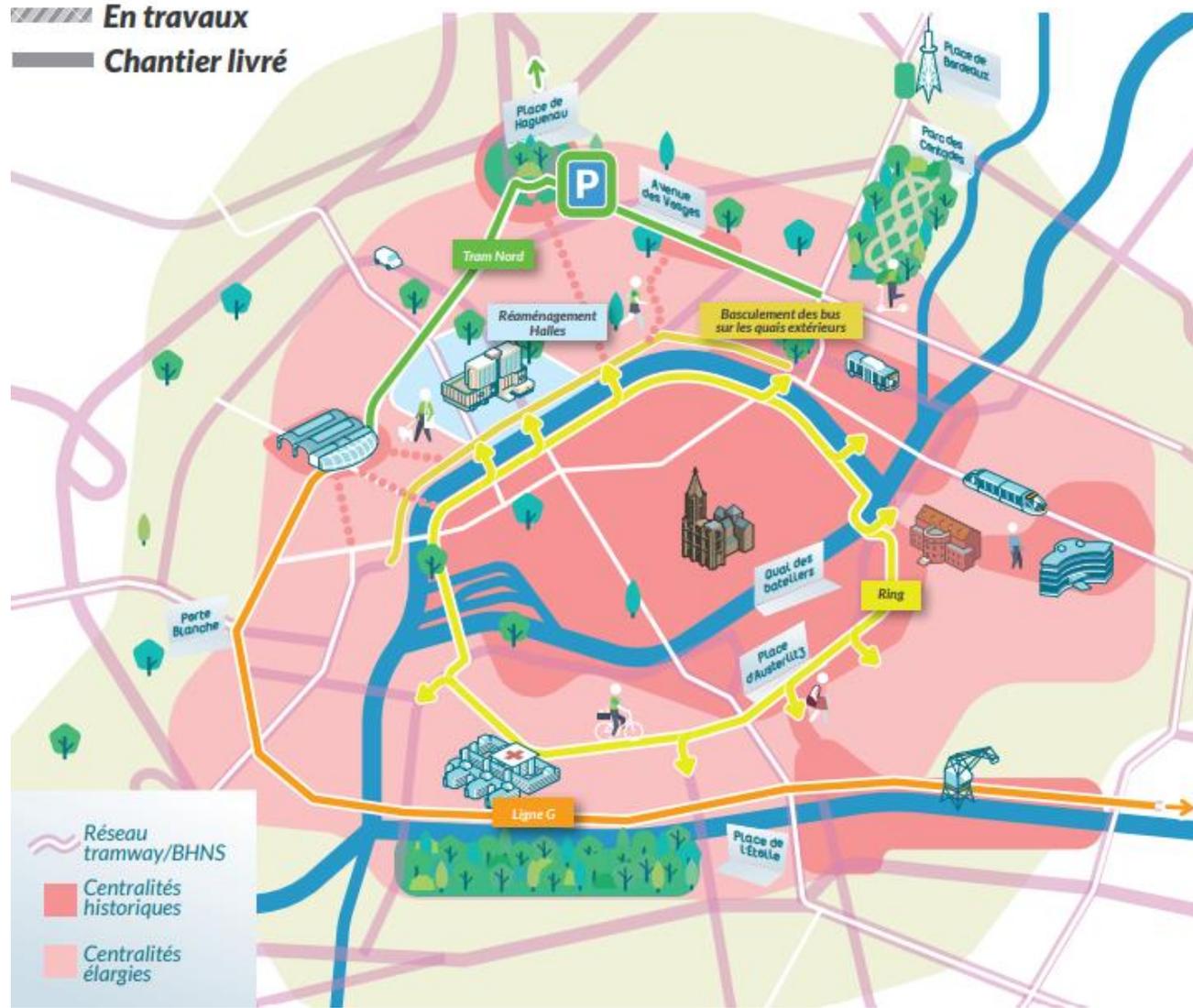


- Renforcement des règles de définition des emprises
- Horaire de fermeture de terrasse harmonisé incluant le rangement
- Renforcer la transparence des autorisations
- Renforcer la communication
- Cibler les contrôles plus particulièrement sur les «mauvais clients» et les occupations illicites
- Veiller à préserver l'accessibilité du domaine public
- Veiller au retrait de l'ensemble des éléments constitutifs de la terrasse en dehors des périodes d'exploitation de la terrasse
-

Création d'une commission du domaine public instance de dialogue, de médiation et de suivi d'une politique des espaces publics partagés et apaisés (Conseil municipal du 10 mai 2023)



Les mobilités et l'élargissement du centre-ville 2025 et +



Extension Tram

Bus à Haut Niveau de Service (BHNS)

Réseau Express Eurométropolitain (REM)

Ring Piétons et Vélos

Zone à Faible Émissions (ZFE)

Délibération au Conseil Municipal du lundi 20 mars 2023

Pour un espace public mieux partagé : une nouvelle stratégie pour la politique du stationnement à Strasbourg - nouvelle tarification pour le stationnement sur voirie et en ouvrage et extensions de secteurs payants.

Numéro V-2023-277

La Ville de Strasbourg est engagée en faveur d'une ville plus résiliente et d'un meilleur partage de l'espace public pour améliorer le cadre de vie et le confort des Strasbourgeoises et des Strasbourgeois. Dans ce cadre, le Conseil municipal de la ville de Strasbourg a déclaré l'urgence climatique en juillet 2020, adopté le plan « canopée » en août 2020 et le plan piéton en mai 2021.

Ces transformations s'inscrivent en pleine cohérence avec la révolution des mobilités portée par l'Eurométropole de Strasbourg et qui repose notamment sur le développement massif des infrastructures de transports collectifs et des mobilités actives. De nombreux projets sont d'ores-et-déjà engagés au service de cette ambition :

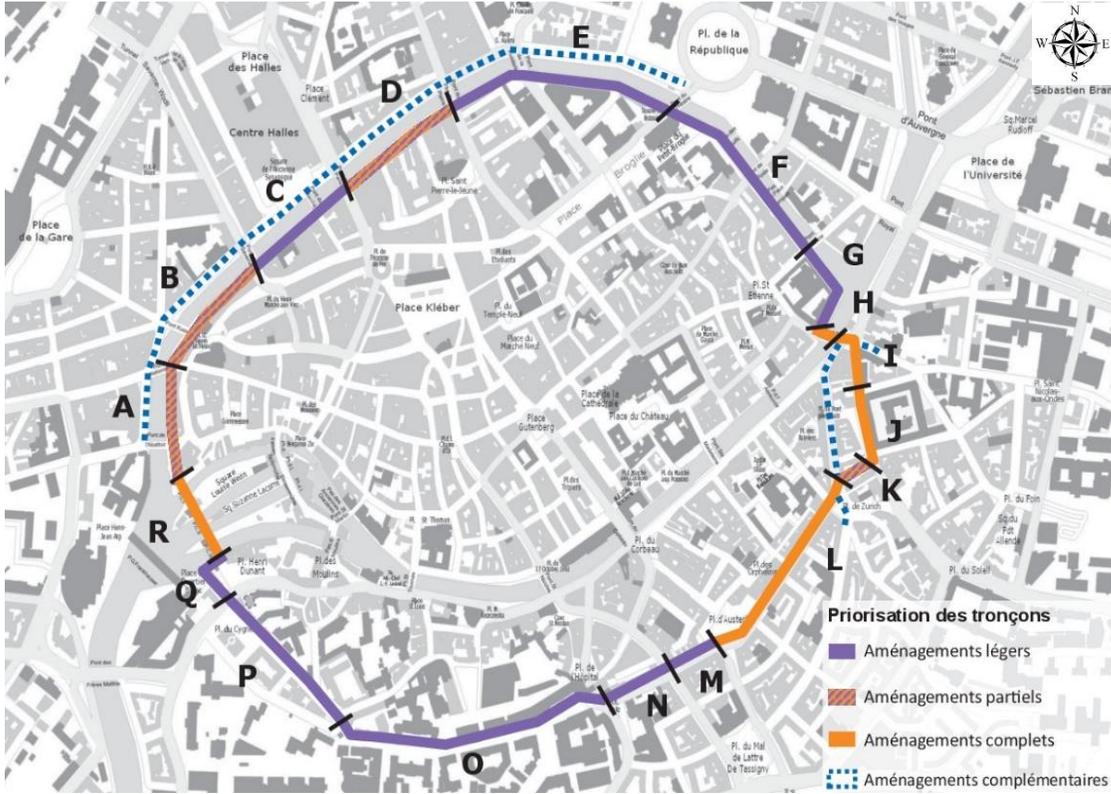
- la Zone à Faibles Émissions-mobilités vise à améliorer la qualité de l'air pour toutes et tous ;
- les projets du plan vélo, notamment le Ring autour de la Grande-Ile, offrent de nouveaux itinéraires aux piétons et aux cyclistes ;
- la ligne G du BHNS qui sera livrée fin 2023 rendra plus accessible des services publics majeurs de la ville à partir de la gare centrale ;
- le tramway s'étend et se développe pour relier de nouveaux territoires au nord et à l'ouest de l'agglomération ; il s'accompagne d'une transformation profonde des espaces traversés.

Le stationnement joue dans ce contexte un rôle fondamental car il constitue un levier majeur à la fois pour le déploiement de la politique de mobilité et pour la transformation des espaces publics. La nouvelle politique de stationnement se déploie en trois volets intégrés qui, ensemble, permettront de libérer de l'espace public et d'améliorer le cadre de vie des habitantes et habitants et de conforter le rayonnement touristique et économique.

Ainsi, il s'agit en priorité d'encourager à se passer de voiture individuelle, dans la lignée de la révolution des mobilités proposée par la Ville et l'Eurométropole de Strasbourg. Il s'agit ensuite d'inciter au stationnement le plus en amont possible du centre-ville élargi, en P+R particulièrement. Enfin, il s'agit d'encourager chacun·e, visiteur·euse et résident·e, à

Grands principes

- Encourager l'utilisation des parkings en ouvrage
 - Mise en place d'un abonnement résidents
 - Adaptation des tarifs visiteur.euses
 - Orienter les visiteur.euses vers les parkings relais (P+R)
- Améliorer la situation des secteurs connaissant une forte pression en matière de stationnement sur voirie
 - Favoriser la rotation sur la voirie
 - Mise en place de la réglementation payante dans certains secteurs
 - Expérimenter les places « violettes » (durée de stationnement très limitée)
- Création d'un tarif résident solidaire adapté aux situations financières



Tracé du Ring et type d'aménagement

Chiffres-clefs

- ✓ 7 M€ Eurométropole de Strasbourg
- ✓ 2,5M€ Ville de Strasbourg

Contexte

Le projet de création du Ring permettra de contourner le centre-ville sur un axe sécurisé, lisible et confortable, permettant de limiter les conflits piétons/cyclistes sur son tracé et dans la Grande Ile. D'une longueur totale de presque 4kms, le Ring s'inscrira au Nord le long des quais qui contournent l'ellipse insulaire. Au Sud, il reliera les Ponts Couverts au Pont Saint-Guillaume en traversant l'Hôpital Civil et le quartier de la Krutenau.

Consultation

Été-automne 2022 : déambulations et stands sur site + questionnaire en ligne (environ 900 réponses)
A permis d'acter le tracé du Ring et la typologie d'aménagement de chaque tronçon

Calendrier

En 2023 :

- ✓ Réunion publique pour la présentation du Ring à l'automne
- ✓ Études : rue des Orphelins et Ste Catherine (L et K), quais Ste Attale, Lezay Marnésia et Schoepflin (E, F et G) et Ponts Couverts (R).
- ✓ Travaux : secteur de la Manufacture de Tabac (I et J) de la fin 2023 à mi-2024.

En 2024 :

- ✓ Études : quais de Turckheim à Kellermann (A, B, C et D), rues Reiss et Sengenwald + place d'Austerlitz (N et M) et rue des Glacières (Q et P).
- ✓ Travaux : rue des Orphelins et Ste Catherine (L et K), quais Ste Attale, Lezay Marnésia et Schoepflin (E, F et G) et Ponts Couverts (R).

En 2025 :

- ✓ Travaux : quais de Turckheim à Kellermann (A, B, C et D), rues Reiss et Sengenwald + place d'Austerlitz (N et M) et rue des Glacières (Q et P).

Information plus complète à venir début juillet :

- **Réorganisation des bus de la CTS**
- **Dates de début des travaux par tronçon pour le Ring**

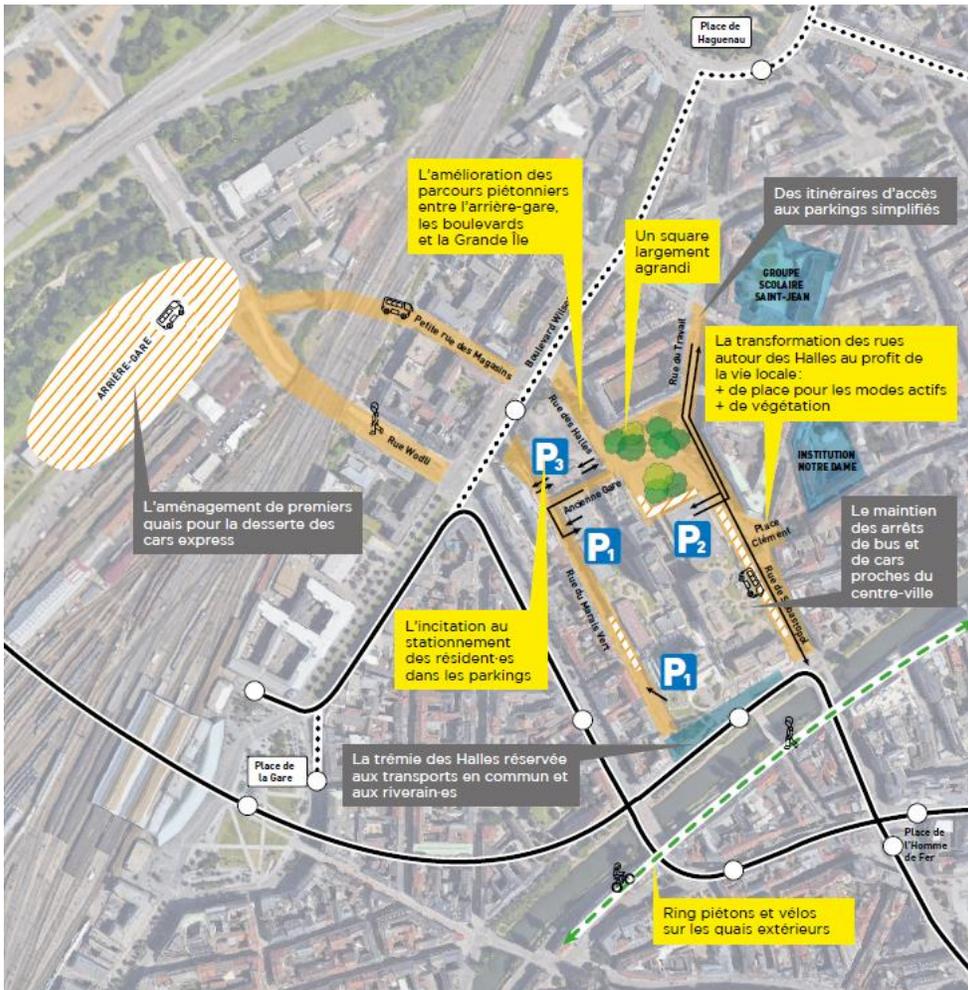


SCHÉMA D'INTENTION POUR LA TRANSFORMATION DU SECTEUR DES HALLES

- Secteur concerné par le réaménagement
- Emplacements pressentis pour arrêts de bus et cars
- Enjeux locaux
- Enjeux métropolitains
- Réseau tram existant
- Ring
- Extension tram
- Accès aux parkings

Objectifs du réaménagement

- Redistribuer les espaces pour les différent-es usager-ères en réorganisant la circulation automobile et les espaces piétons
- Maintenir un service attractif et confortable pour les usager-ères des transports en commun
- Planter des arbres et végétaliser
- Maintenir les accès aux parkings et les accès des riverain-es

Concertation

- Concertation réglementaire du 12 septembre au 10 novembre 2022
 - déambulations sur site
 - permanences
 - exposition du projet
- Atelier « parc des Halles et place Clément » le 14 avril 2023
- Prochaine étape de participation citoyenne > bilan de la concertation, validation de l'avant-projet et enquête publique vers le printemps 2024

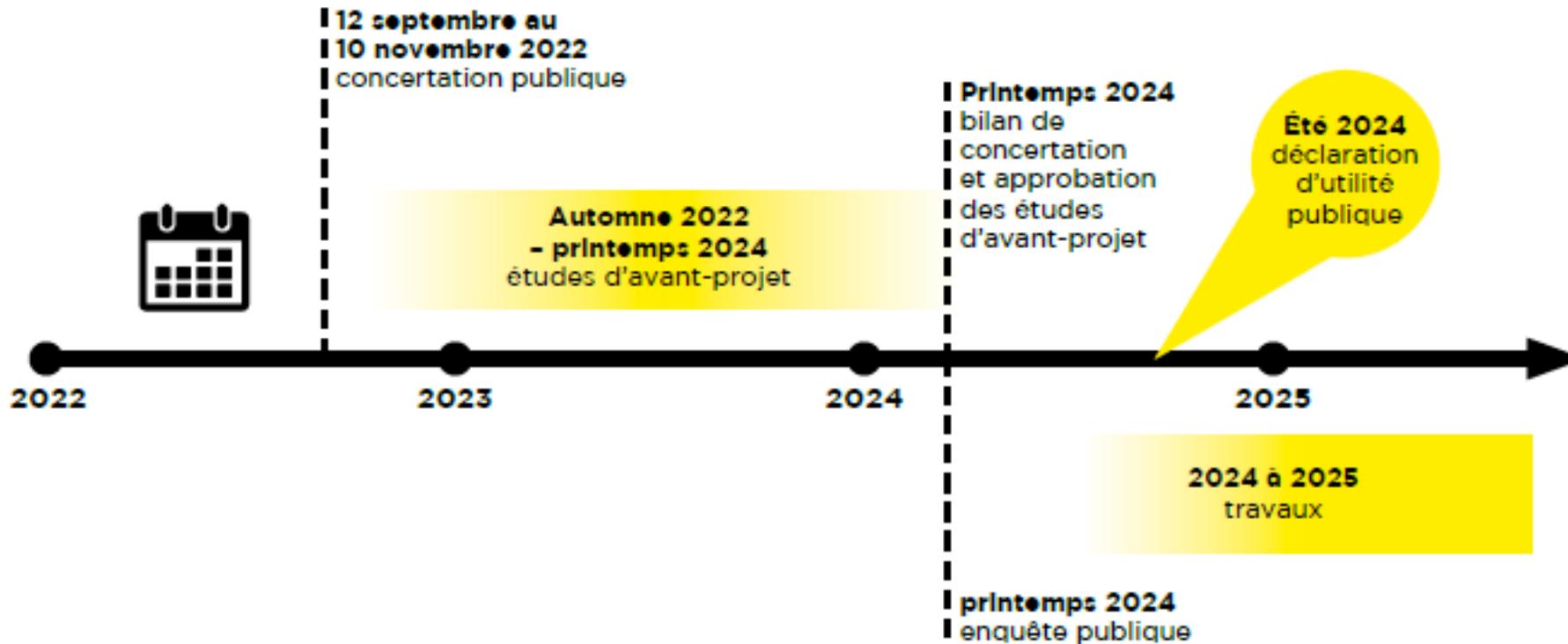
Chiffre clef

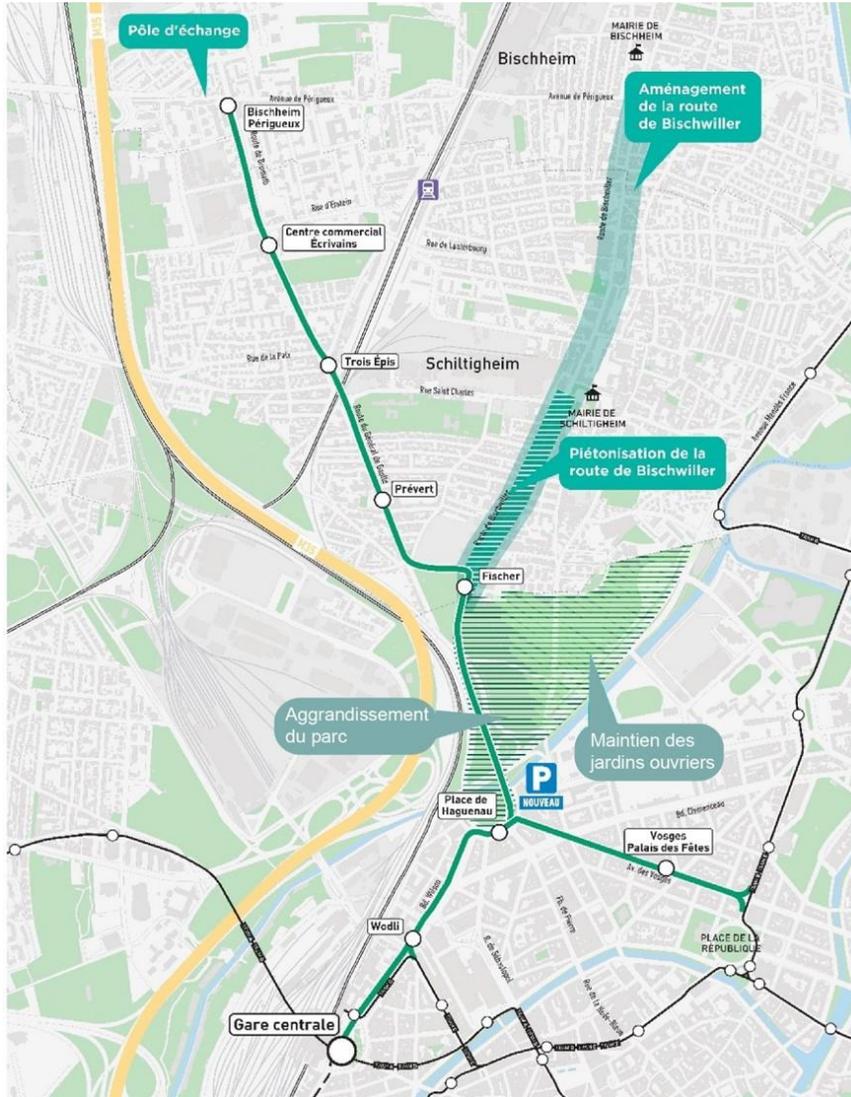
5 M€ pour le projet





PLANNING PRÉVISIONNEL DU PROJET COORDONNÉ AVEC LE PROJET TRAM





Objectifs du projet

- Desservir Schiltigheim et Bischheim en tramway
- Améliorer l'accessibilité du quartier d'affaires et des institutions européennes
- Renforcer la liaison Gare-Université
- Accompagner le Réseau Express Métropolitain (REM)
- Faciliter les transformations urbaines

Concertation

- Concertation réglementaire du 15 juin au 30 septembre 2022
- Concertation complémentaire durant la conception de l'avant-projet du 29 mars au 15 juin 2023
 - atelier secteur avenue des Vosges et place du Palais des Fêtes
 - atelier parc de Haguenau
- Prochaine étape de participation citoyenne > enquête publique en 2024

Chiffres clefs

140 M€ pour le projet global

LES PROCHAINES ÉTAPES DU PROJET



Pour plus d'informations

<https://participer.strasbourg.eu/detail-participation/-/entity/id/142107096>

Pour rencontrer Salem Drici, élu référent du quartier Grande Ile-Finkwiller



Contactez son assistante (Christelle Helmrich) : par mail à christelle.helmrich@strasbourg.eu ou au 03 68 98 86 45

Si vous avez des remarques ou des questions sur le quartier

contactez la direction de territoire

par mail à quartier.grandeile@strasbourg.eu ou au 03 68 98 72 39